



Endettement paternel suite a credits revolving

Par **nounoupascal**, le **19/05/2008 à 21:00**

bonjourrmon pere etant age de 76ans,je viens de constater avec stupefaction qu il avait contracte; plusieurs reserves d argent. (franfinance,cofidis,banque revillon,sofinco,mediatis,et en dernier lieu il a contracte un credit a la banque sygma) de 31800euros pour essayer de rembourser tous ses credits revolving.ses remboursement sont prevus jusqu a 2015.la banque ne donne t elle pas des autorisations de prelevements?et dans ce cas pourquoi avoir autorise autant de prelevements?qui representait un fort pourcentage sur sa retraite.la responsabilite de la banque peut elle se trouver engagee?merçi pour votre reponse